



WWW.CRABTREE.QUEBEC

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Infolettre municipale

Novembre 2016

INSPECTION AUTOMNALE DES BORNES D'INCENDIE



Du **lundi 7 au vendredi 11 novembre** prochain, AQUADATA, mandatée par la Municipalité, effectuera une **inspection complète des bornes d'incendie** sur son territoire afin de s'assurer de bien respecter les normes de sécurité en cas d'incendie.

Vous pouvez consulter toutes les informations en lien avec l'inspection des bornes d'incendie sur notre site internet www.crabtree.quebec dans la section *Nouvelles*.

RAPPEL CONCERNANT LES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Afin de poursuivre l'amélioration du service de collecte des déchets, des matières recyclables et des matières organiques, nous désirons vous rappeler quelques points à respecter.

Les bacs roulants doivent être placés face à la rue, les roues vers la maison, afin que le camion puisse effectuer la collecte. Seuls les bacs sont vidés, aucun sac ou poubelle hors-norme ne sera collecté. Des dates spécifiques sont prévues pour les collectes d'encombrants (appareils électroménagers, meubles, débris de construction, etc.). Les résidus domestiques dangereux (RDD) pourront être disposés selon les indications qui suivront ce printemps.



Tout excédent peut être apporté à l'écocentre au 1481, rue Raoul-Charette à Joliette.

Le calendrier des collectes que nous vous faisons parvenir reste le meilleur outil pour vous y retrouver. Vous pouvez également consulter notre site internet ou surveiller les infolettres municipales.



Le ministère des Transports a procédé au changement d'affichage concernant la limite de vitesse sur le chemin Archambault.

Dorénavant, le maximum accepté est de 70 km/h. Nous vous demandons de respecter cette limite pour votre sécurité.

Comptoir de vente de jouets usagés et d'articles de bébé

Le 20 novembre au gymnase de l'école
Sacré-Cœur-de-Jésus

Pour vendre : de 9 h à 11 h 45
Pour acheter : de 13 h à 14 h 30

STATIONNEMENT INTERDIT LA NUIT DANS LES RUES

Du 15 novembre au 15 avril



ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES

Permis du 1er octobre au 15 avril



HALLOWEEN

Encore cette année, la Maison des jeunes vous accueillera dans un décor HANTÉ ET TERRIFIANT à l'occasion de la fête de l'Halloween.

Le 31 octobre de 17 h à 22 h, des bonbons seront remis aux enfants qui oseront s'y aventurer. Ceux de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Bienvenue à tous! **Informations 450-754-3334.**

Les pompiers du Service d'incendie de Saint-Charles-Borommée circuleront dans les rues de la municipalité pour assurer la sécurité de nos enfants.



Disco patin déguisée

29 octobre 18 h à 19 h 30

Il y aura de l'animation, des bonbons et des photos seront prises dans un décor d'Halloween.

Venez déguisé!



Heure du conte d'Halloween à 9 h 30

Le samedi 29 octobre, les monstres se réveillent et envahissent la bibliothèque! Histoires et bricolage sont au rendez-vous.

Vos petits monstres sont invités à se déguiser pour l'occasion.

Pour les enfants de 3 à 7 ans.

Inscription requise: 450 754-4332



Surveillez l'arrivée du père Noël!

Cette année, une nouvelle formule à été mise en place pour la fête de Noël des enfants de 0 à 12 ans.

Des activités extérieures et intérieures auront lieu le 10 décembre.

Consultez notre site internet pour connaître tous les détails.

Les résidents qui n'ont pas reçu d'invitation peuvent s'inscrire en contactant le service des loisirs au 450-754-3434 poste 228, avant le 4 novembre.



Exposition Art et Culture

Plusieurs exposants

(artisans, peintres, agro-alimentaire)

Entrée gratuite et plusieurs tirages

Samedi 12 novembre de 10 h à 17 h

Dimanche 13 novembre de 10 h à 16 h 30

Pour informations :

herouxjosee@videotron.ca

À ne pas oublier :

- Disco patin d'Halloween : 29 octobre à 18 h
- Caillou en spectacle (Centre culturel de Joliette) : 30 octobre 14 h
- Séance du conseil : 7 novembre à 19 h
- Collecte de feuilles et gazon : 7 et 11 novembre
- Exposition Art et Culture : 12 et 13 novembre
- Patin pédago : 1er et 18 novembre
- Comptoir de jouets : 20 novembre
- Vaccination : 22 novembre

